

L'analyse des retombées territoriales - A.R.T. micro crèche de la communauté de communes des Combes



Construire, réhabiliter ou aménager un espace public est un acte important pour une collectivité. Les choix effectués impactent à la fois l'environnement, l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) a développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : A.R.T.

L'indice A.R.T. correspond à la part des dépenses liées au bois directement réinjectée dans l'économie de votre territoire*.

Pour 100 € investis dans le lot bois de votre projet, 90 € ont été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

DONNÉES PROJET

Maître d'ouvrage Communauté de communes des Combes (70)

Typologie du bâtiment Bâtiment scolaire

Année de construction 2022

Budget total du projet 1,0 M€

Surface totale 510 m² de surface plancher

Mode constructif Construction modulaire en bois

Produits en bois massif

- Ossature et charpente : 147m³ de douglas
- Aménagement extérieur : 12m³

ACTEURS DU PROJET

Concepteur-réalisateur : La manufacture des Usines Réunies (Saint-Loup-sur-Semouse)

Scierie Bresson (Citers - 70)

Accompagnement

Association départementales des Communes forestières de Haute-Saône
FIBOIS Bourgogne-Franche Comté



D'OÙ VIENNENT CES BOIS ?

160m³ DE BOIS
MIS EN ŒUVRE
SUR CE PROJET

147m³ de bois local*

6m³ de bois français

6m³ de bois étranger



D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

2 ENTREPRISES
MOBILISÉES POUR LE
LOT BOIS DE CE PROJET

2 locales*

0 française

0 étrangère

* Territoire français dans un rayon de 80 km autour du projet.

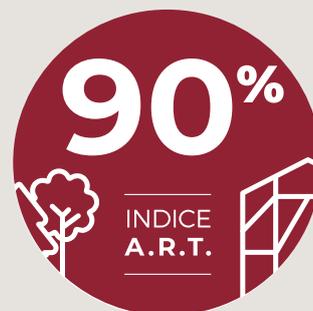
LES RETOMBÉES DE VOTRE PROJET



1,0M €
investis pour ce projet



407K € INVESTIS pour la conception bois et la mise en œuvre des produits bois, soit **38 %** de l'investissement total.



366K €
DIRECTEMENT INJECTÉS

dans l'économie du territoire
(soit **90%** du montant investi dans le lot bois)
liés à l'activité :



Des entreprises bois titulaires du marché **277K €**
Des sylviculteurs et 1^{er} transformateurs **75K €**
De la valeur tutélaire du carbone stocké et évité **14K €**

Si ce projet avait été réalisé avec du bois étranger et mis en œuvre par des entreprises françaises seulement

124K € auraient été réinjectés dans l'économie de votre territoire.

Cette valorisation du bois dans votre projet a également un **impact social et environnemental** :

2,9 EMPLOIS

de la filière forêt bois
créés ou maintenus
sur le territoire
pendant 1 an.



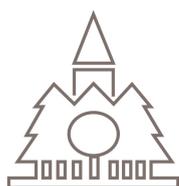
317,2 t

DE CO₂ stockées et évitées,
soit l'émission carbone annuelle
de 43 de vos concitoyens.

5 ha
DE FORÊTS
LOCALES/FRANÇAISES



gérées durablement pendant 80 ans.



Communes forestières
Bourgogne Franche-Comté

Pour toute information complémentaire,
contactez-nous :

Communes forestières de Bourgogne
Franche-Comté
Maison de la Forêt et du Bois - 20 rue
François Villon - 25041 -Besançon
Cedex - 03.81.41.26.44
bourgognefranchecomte@communesfo
restieres.org

Réalisé avec le soutien de :



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

